

N° demande D54040

Recherche d'espaces de type hangar, disponibles à la location et situés sur le territoire de la ville de Longueuil - Périmètre

Les espaces doivent être situés sur le territoire de la Ville de Longueuil, là où le zonage le permet et délimité comme suit :

- L'autoroute Jean-Lesage A20, de l'autoroute René-Lévesque A20 à l'autoroute de l'Acier A30;
- L'autoroute de l'Acier A30, de l'autoroute Jean-Lesage A20 à l'autoroute des Cantons-de-l'Est A10;
- L'autoroute des Cantons-de-l'Est A10, de l'autoroute de l'Acier A30 à l'autoroute René-Lévesque A20;
- L'autoroute René-Lévesque A20, de l'autoroute des Cantons-de-l'Est A10 à l'autoroute Jean-Lesage A20.

